

DECISION D'AUTORISATION D'EMPRUNT

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt d'un montant total de 1 209 476 € consenti par la Caisse des dépôts et consignations pour le financement d'une opération de réhabilitation de 13 logements, située 13-15 rue Sellier à 67000 STRASBOURG.

Vu la délibération du conseil d'administration du 10 septembre 2020 accordant l'autorisation de souscription d'emprunt au Directeur Général dans la limite de 15 millions d'euros pour les contrats individuels,

Le Directeur Général de l'Office Public de l'Habitat de l'Eurométropole de Strasbourg

DÉCIDE

De contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt composé de 3 Lignes du Prêt pour un montant total de 1 209 476 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PAM ECO PRET
Montant :	169 000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	25 ANS
Périodicité des échéances :	Annuelle
Index :	Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt -0.25 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	<ul style="list-style-type: none">▪ Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés
Modalité de révision :	DL
Taux de progressivité de l'échéance :	de 0 % à 0,50 % maximum (actualisable à l'émission et à la date d'effet du Contrat de Prêt en cas de variation du taux du Livret A) <i>Révision du taux de progressivité à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité puisse être inférieur à 0 %.</i>

Ligne du Prêt 2

Ligne du Prêt :	PAM TAUX FIXE Complémentaire à l'éco prêt
Montant :	910 476 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	25 ans
Périodicité des échéances :	Annuelle
Taux d'intérêt annuel fixe :	1.76 % Mention à ajouter <i>Ce taux d'intérêt, actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre un plancher de 0% et un plafond de 1.76 % et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. En conséquence, le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt.</i>
Typologie Gissler :	1A
Profil d'amortissement :	<ul style="list-style-type: none">▪ Echéance prioritaire (intérêts différés) : si le montant des intérêts calculés est supérieur au montant de l'échéance, la différence est stockée sous forme d'intérêts différés

Ligne du Prêt 3

Ligne de prêt :	Réallocation PHBB
Montant :	130 000 euros
Durée totale : avec 1^{ère} période - durée de la phase du différé d'amortissement :	30 ans 20 ans
2^{nde} période - Durée de la phase d'amortissement :	10 ans

Périodicité des échéances :	Annuelle
Index : <i>1^{ère} période de la phase du différé d'amortissement :</i> <i>2^{nde} période de la phase d'amortissement :</i>	Taux fixe Livret A
Taux d'intérêt actuariel annuel <i>1^{ère} période de la phase du différé d'amortissement :</i> <i>2^{nde} période de la phase d'amortissement :</i>	Taux fixe de 0 % Taux du Livret A en vigueur à la date du premier jour de la seconde période + 0,60 % <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0%</i>
Profil d'amortissement pour la 2^{nde} période d'amortissement :	Amortissement prioritaire
Modalité de révision pour la 2^{nde} période d'amortissement :	Simple révisabilité
Taux de progressivité de l'amortissement pour la 2^{nde} période d'amortissement :	0%

DE :

- signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.
- et réaliser seul tous les actes de gestion utiles y afférent
- A Strasbourg, le 09/05/2022

Jean-Bernard DAMBIER
Directeur Général

Jean-Bernard DAMBIER
Certifié exécutoire le 09/05/2022

